

Réf: Dossier 331946

## Avis de constitution

### SOCIETE « FASTMED »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 3855, Ilot 312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FASTMED »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'ETRANGER :

- HealthTech ;
- Téléconseiller ;
- Téléconsultation ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée-

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 3855, Ilot 312

Dirigeant(s) M YOBO OUANKO PLACIDE EPHREM  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08109 du 13/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48735/GTCA/RC/2024 du 13/08/2024

